

FORMATION À LA SÉCURITÉ INCENDIE DANS LES ERP DE TYPE J/U – MISE EN SECURITE & SSI

N° d'organisme de formation : 11 95 05360 95

PUBLIC CONCERNÉ :

- ♦ Toute personne salariée de l'établissement.

PRÉ-REQUIS :

- ♦ Aucun

DURÉE DE LA FORMATION :

- ♦ 02h30 environ de face à face pédagogique.

Chaque session est limitée à 10 personnes maximum.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- ♦ Être capable de donner l'alarme, l'alerte, de mettre en sécurité sans risques et dans le calme l'ensemble des usagers et du personnel d'une zone sinistrée ;
- ♦ Connaître et appliquer les procédures et les consignes de sécurité de l'établissement.

CONTENU DE LA FORMATION :

1^{ère} Partie : Théorie *(sous réserve de la mise à disposition d'une salle de réunion)*

- ♦ Rappel des consignes de sécurité (en cas d'incendie) ;
- ♦ Les différents numéros d'urgences ;
- ♦ Le message d'alerte ;
- ♦ L'organisation des secours internes et externes ;
- ♦ Le rôle du personnel dans les missions de reconnaissance, de mise en sécurité et d'intervention ;
- ♦ Modalité de la mise en sécurité des usagers et du personnel ;
- ♦ Techniques de mise en sécurité (transfert horizontal) et/ou d'évacuation ;
- ♦ Les dangers des fumées et des gaz chauds ;
- ♦ La spécificité des risques propres à l'établissement ;
- ♦ Le système de sécurité incendie* (présentation, exploitation...)
- ♦ Les actions de prévention et de prévision pour parfaire la sécurité incendie ;
- ♦ Sensibilisation du personnel sur la nécessité de participer activement aux exercices d'évacuation.

2^{ème} partie : Visite commentée de l'établissement (dans une zone type)

- ♦ Reconnaissance des moyens de secours ;
- ♦ Reconnaissance des zones de mise en sécurité ;
- ♦ Repérage d'éventuelles anomalies liées à la sécurité incendie ;
- ♦ Plan d'action(s) corrective(s) si nécessaire.

* SSI : Système de Sécurité Incendie

CONTENU DE LA FORMATION (suite) :

3^{ème} partie : Partie pratique

Simulations de départ de feux avec fumigènes, et mise en œuvre du SSI afin que chaque participant puisse s'exercer à :

- ♦ L'exploitation du système de sécurité incendie;
- ♦ L'évacuation d'urgence d'une personne dans un local en alarme ;
- ♦ La mise en sécurité ;
- ♦ Au réarmement des dispositifs actionnés de sécurité.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- ♦ Exposés interactifs ;
- ♦ Débats participatifs avec les stagiaires ;
- ♦ Mise en situation des stagiaires lors des cas concrets.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ♦ Supports pédagogiques numériques exclusifs réalisés par CPI (*via vidéoprojecteur*)
- ♦ Fumigènes d'exercices (*sous réserve de l'accord de la direction*)
- ♦ Un mannequin taille adulte (*1m70*)
- ♦ Remise d'un support pédagogique sous la forme d'un livret à chaque stagiaire

MODALITES D'EVALUATION DES COMPETENCES :

- ♦ Evaluation formative lors de la partie pratique

APRÈS LA FORMATION ?

- ♦ Un compte-rendu de la formation vous sera transmis par voie postale ;
- ♦ L'attestation originale de présence, complétée par les stagiaires, vous sera également transmise avec le compte-rendu.

TARIF :

Nous consulter / sur devis

INFORMATIONS UTILES :

- ♦ Les conseillers techniques – formateurs interviennent avec leur propre matériel informatique (ordinateur, vidéoprojecteur...). Pour le bon déroulement de la formation, il sera nécessaire de leur mettre à disposition une salle de réunion adaptée et équipée d'un mur blanc, d'un écran blanc ou d'un téléviseur avec connectique(s) HDMI ;

DELAI ET MODALITE D'ACCES

- ♦ L'accès à nos formations peut être initiée soit par l'employeur soit à l'initiative d'un salarié avec l'accord de ce dernier
- ♦ Une fiche d'étude formation est éditée et renseignée avant l'envoi d'un devis, afin de s'assurer de la cohérence de la prestation souhaitée, et pour faciliter les échanges administratifs et pédagogiques
- ♦ L'organisation logistique, technique, pédagogique et financière est établie lors des divers échanges
- ♦ Délai d'accès : 7 jours minimum suivant nos disponibilités mutuelles

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- ♦ Tous nos formateurs, de par leurs expériences des établissements sociaux et médico-sociaux sont sensibilisés aux situations de handicap
- ♦ Nous veillons au respect des conditions d'accueil des publics concernés et étudions au cas par cas toutes les situations de handicap afin d'envisager une intégration dans la formation
- ♦ Lorsque la formation est réalisée en intra, le client s'engage à mettre à disposition des locaux accessibles et nous communique son registre public d'accessibilité